

Objectif HE Plan stratégique	Objectif domaine / section / service	Indicateur de résultat / Cible	Pilote	Actions concrètes envisagées	Échéance
<b>Développer une ambition en matière d'expérience étudiants, les impliquer et les mettre au centre</b>					
1. <i>Proposer des parcours de formation où chaque étudiante et chaque étudiant apprend à se connaître et à développer un projet professionnel qui lui correspond.</i>	<b>Arlon/Namur</b>  Renforcer la participation étudiant.e	Taux de participation aux EEE, nombre d'étudiants pairs formés, nombre d'étudiant.e.s valorisé.e.s par des crédits, PV des réunions délégués.	Chaque copil AS	Poursuivre la récolte et l'analyse des avis étudiants via les Évaluations des Enseignements par les Étudiants (EEE) et les réunions de délégués et en assurer un suivi systématique.	En continu
2. <i>Fluidifier les processus institutionnels pour accroître la satisfaction des étudiantes et des étudiants ainsi que des membres du personnel et pour optimiser leur expérience.</i>	Valoriser l'engagement étudiant.e		Chaque Direction adjointe	Reconnaitre l'implication des étudiant.es délégué.e.s et engagé.e.s dans les organes de la Haute Ecole par l'octroi de crédits ECTS.	En continu
3. <i>Impliquer les étudiantes et les étudiants dans la vie de l'Hénallux en favorisant leur participation.</i>	Veiller au soutien et au bien-être.  <b>Arlon</b> Optimiser les processus administratifs (Codiplomation).		Chaque copil AS	Pérenniser le dispositif de soutien par les pairs : le projet "Service de soutien aux étudiants" (SSE) pour lutter contre le harcèlement et les violences.  <b>Arlon</b> Créer une FAQ/padlet commune aux 2 sites de formation.	26-27  27-28

**Accroître la visibilité et l'attractivité de la Haute Ecole, de ses formations et de ses campus**

<p>1. <i>Mettre en œuvre une politique de recrutement des étudiants ambitieuse.</i></p>	<p align="center"><b>Arlon/Namur</b></p> <p>Assurer au minimum la stabilité du nombre d'étudiants inscrits.</p>	<p>Taux de participation aux différents salons, aux JPO, aux cours ouverts, le nombre d'étudiants ambassadeurs, dépôt de la demande d'habilitation simplifiée.</p>	<p>Chaque Direction adjointe</p> <p>Direction de département</p>	<p>Promouvoir les sections à travers les différents canaux promotionnels. Développer le rôle des étudiants ambassadeurs.</p> <p>Analyser l'opportunité d'ouvrir l'horaire décalé à Namur.</p>	<p>En continu</p> <p align="center">28-29</p> <p align="center">26-27</p>
<p>2. <i>Déployer une identité forte et se positionner dans le concert de l'enseignement supérieur.</i></p>	<p>Porter l'identité des sections.</p>	<p>Document de présentation du "modèle solidaire" et d'un document synthèse de valeurs spécifiques à destination des étudiants, des mdp, des milieux professionnels et des partenaires externes.</p>	<p>Chaque copil AS</p>	<p>Affirmer l'identité du Bachelier à travers le "Modèle solidaire" à Namur et un cadre de valeurs spécifiques à Arlon.</p>	<p align="center">27-28</p>
<p>3. <i>Amplifier les partenariats et expériences internationales des étudiantes et des étudiants ainsi que des membres du personnel.</i></p>	<p>Accroître et diversifier l'ouverture internationale.</p>	<p>Nombre de nouveaux partenariats RI, nombre de projets internationaux, taux de participation au Forum Mobilité, nombre de mobilités IN et OUT.</p>	<p>Chaque référente RI</p>	<p>Prospecter de nouveaux partenariats (ex : France, Maroc, Canada), développer des projets internationaux, promouvoir la mobilité IN/OUT et systématiser le parrainage des étudiants internationaux.</p>	<p>En continu</p>

<p>4. <i>Développer les relations avec les milieux professionnels pour enrichir la recherche et les enseignements.</i></p>	<p>Structurer l'ancrage avec les milieux professionnels.</p> <p><b>Arlon</b></p> <p>Fluidifier l'accès au marché du travail transfrontalier.</p>	<p>Partages lors de réunions thématiques (Time to share, formations, journées "maitres de stage", etc.), cadastres des collaborations et des cadres de stage.</p> <p><b>Arlon</b></p> <p>Séances d'information et séminaires et nombre de participants recensés.</p>	<p>Chaque copil AS</p> <p>Copil AS Arlon</p>	<p>Diversifier les collaborations avec différents milieux socio-professionnels et fidéliser les partenaires pour ajuster la formation aux réalités du terrain.</p> <p><b>Arlon</b></p> <p>Proposer des séances d'information post-diplôme et des séminaires préparatoires à l'entrée sur le marché du travail transfrontalier.</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
<p>5. <i>Visibiliser et promouvoir les activités tant en interne qu'en externe.</i></p>	<p>Harmoniser la communication.</p>	<p>Nombre d'équipes Teams, nombre de consultations de la Newsletter.</p>	<p>Chaque Direction adjointe</p>	<p>Renforcer l'utilisation des outils numériques collaboratifs (SharePoint, Teams) et une newsletter périodique.</p>	<p>28-29</p>

**Atteindre l'excellence pédagogique en développant une relation pédagogique accompagnante**

<p>1. <i>Proposer aux étudiantes et étudiants des parcours d'apprentissage à haute valeur ajoutée mêlant à la fois connaissances, esprit critique, capacité de recherche de l'information et réflexes collaboratifs.</i></p>	<p><b>Arlon/Namur</b></p>	<p>Tableau croisé UE/Compétences/AA finalisé pour les 3 blocs. Désignation d'un responsable programme commun. Réunions régulières des comités de pilotage communs et des responsables d'UE des 2 sites (stages, TFE, etc.).</p>	<p>Copil commun AS Arlon - Namur</p>	<p>Analyser, actualiser et diffuser le tableau croisé Compétences/Acquis d'Apprentissage (AA)/UE pour garantir la couverture et la progressivité du programme tout en veillant à l'équivalence entre Namur et Arlon (horaire jour et horaire décalé) et plus particulièrement au niveau des stages.</p>	<p>28-29</p>
				<p>Copil commun AS Arlon - Namur</p>	<p>Analyser, circonscrire et adapter les rythmes scolaires en fonction des prescrits légaux (bimestrialisation) et du temps alloué au crédit (ECTS) étudiant.</p>
<p>2. <i>Aider les enseignantes et enseignants à concevoir leur rôle comme celui d'un accompagnant qui amène le jeune à comprendre qui il est, ce qu'il veut, à trouver sa place dans la société et à devenir autonome.</i></p>	<p>Accompagner à la réussite.</p>	<p>Évolution du taux de réussite par cohorte, du taux d'abandon, du nombre d'ateliers dédiés et nombre de participants.</p>	<p>Copil commun AS Arlon - Namur</p>	<p>Créer une UE de "transition vers l'enseignement supérieur" en Bloc 1. Pérenniser des dispositifs comme "Booste ton blocus".</p>	<p>25-26  En continu</p>

<p>3. <i>Innover en matière pédagogique dans les méthodes d'acquisition de compétences.</i></p>	<p>Promouvoir l'intelligence artificielle et les innovations numériques.</p>	<p>Le nombre d'UE dans lesquelles l'IA est enseignée/utilisée. Un item de mesure de satisfaction de l'accompagnement à l'usage de l'IA est intégré aux enquêtes qualité. Charte de l'usage responsable de l'IA par les étudiants / enseignants.</p>	<p>Chaque Direction adjointe</p>	<p>Promouvoir un usage éthique et critique de l'intelligence artificielle et des technologies numériques dans les dispositifs pédagogiques et professionnels.</p>	<p>En continu</p>
<p>4. <i>Développer des parcours d'apprentissage dont l'étudiante et l'étudiant sont les principaux acteurs avec des choix et des possibilités multiples, y compris en-dehors de la Haute Ecole, qui sont pleinement valorisés dans leur cheminement académique.</i></p>	<p>Continuer à questionner l'absentéisme.</p>	<p>Une enquête permettant de comprendre l'absentéisme (Arlon) /le présentéisme mesuré par bloc ; évolution du taux de présence à la suite des initiatives engagées.</p>	<p>Chaque copil AS</p>	<p>Identifier les leviers pédagogiques (sens, attractivité) et organisationnels (rythmes) pour renforcer la présence.</p>	<p>28-29</p>

Intégrer les objectifs de la transition écologique tant dans les missions (Formations, recherche, service à la collectivité) que dans le fonctionnement de la HE					
1. <i>Confronter nos décisions et nos choix vers une transition écologique, tant dans le pilotage stratégique, que dans l'exercice des missions de la Haute École.</i>	<b>Arlon/Namur</b> Développer une culture de développement durable.	Présence d'un point spécifique "enjeux de transition" dans les fiches UE, nombre d'activités pédagogiques liées au développement durable.	Chaque Direction adjointe	Insérer spécifiquement les enjeux des transitions écologique, climatique, sociale et économique dans les programmes de formation et les fiches UE de manière harmonisée entre les 2 sites.	En continu
2. <i>Associer à cette démarche active de transition écologique les membres du personnel, la population étudiante et les alumni à travers les programmes de formation.</i>		Monitoring des activités liées au développement durable entre les sites.	Chaque Direction adjointe	Sensibiliser les membres du personnel et les étudiants à la transition à travers des dispositifs pédagogiques et la gestion des infrastructures.	En continu
3. <i>Renforcer la place du développement durable et les enjeux de la transition dans les programmes de recherche et les services à la société.</i>	Travailler au niveau du pôle développement de la Haute École.				
4. <i>Mettre en œuvre un plan d'action qui vise l'équité, la non-discrimination et l'inclusion.</i>	Améliorer les accompagnements liés aux précarités des étudiant.e.s.	Présentation des activités du pôle vie étudiante dans les auditoires. Présence de relais PCH/ESI sur chaque implantation.	Chaque Direction adjointe	Renforcer les collaborations et améliorer le relais vers le pôle Vie étudiante.	25-26

**Assurer la continuité et l'excellence de nos activités en allouant les ressources de manière responsable**

<p>1. <i>Systématiser une démarche d'amélioration continue dans chacun des services et des départements pour en assurer la qualité.</i></p>	<p align="center"><b>Arlon/Namur</b></p> <p>Poursuivre un co-pilotage stratégique entre nos 2 implantations.</p>	<p>Nombre de réunions de pilotage, PV de réunion.</p>	<p>Copil commun Arlon -Namur</p>	<p>Maintenir et améliorer la collaboration Arlon/Namur par des comités de pilotage réguliers.</p>	<p>En continu</p>
<p>2. <i>Clarifier les fonctions et allouer les ressources et compétences appropriées.</i></p>	<p>Harmoniser les pratiques RH et les politiques d'attribution de charges de manière responsable.</p> <p>Mutualiser des ressources humaines.</p>	<p>Nombre d'entretiens de fonctionnement/évaluation réalisés en commun, nombre de descriptifs de fonction harmonisés.</p>	<p>Direction de département</p> <p>Chaque direction adjointe</p>	<p>Partager les profils de fonction en lien avec les dispositifs pédagogiques, académiques et institutionnels.</p> <p>Réaliser conjointement les entretiens d'accompagnement des membres du personnel ayant des attributions sur les 2 sites.</p> <p>Partager les politiques RH en termes d'attributions et d'allocation de moyens et envisager la mutualisation des ressources quand celle-ci s'avère pertinente.</p>	<p>En continu</p>

3. <i>Mettre à disposition des étudiantes, étudiants et des membres du personnel les ressources nécessaires à l'exercice optimal de leurs activités.</i>	Identifier, mutualiser, optimiser les ressources pédagogiques, matérielles nécessaires.	Cadastre de la charge de travail étudiant, existence d'un lexique commun, nombre de formations e-learning communes organisées, nombre de revues partagées.	Chaque copil AS  Copil commun Arlon - Namur	Lister les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires et envisager leur partage.	27-28
				Développer des bases de données partagées (ressources bibliographiques, outils numériques).	27-28
				Optimiser et promouvoir les usages des sites SharePoint auprès des étudiants et des membres du personnel.	27-28
4. <i>Adapter le pilotage budgétaire pour soutenir l'efficacité générale.</i>	Conserver la trajectoire budgétaire définie par le collègue de direction.	Budget en équilibre ; voire bénéficiaire. Nombre de mutualisations entre les sections et les sites. Ratios entre les missions transversales et les cours au regard des nombres d'étudiants par section.	Direction de département et Directions adjointes	Analyser 4X/an les tableaux de gestion fournis par le service comptabilité et adopter les mesures correctrices ad-hoc le cas échéant.	En continu
5. <i>Ajuster les ressources matérielles, informatiques et infrastructures aux évolutions des métiers.</i>	<b>Arlon</b>  Evaluer et ajuster la répartition des locaux selon les cohortes et les sites.	<b>Arlon</b>  Annexe à la convention de codiplomation actualisée.	Direction adjointe	<b>Arlon</b>  Réviser annuellement la répartition des locaux.  Poursuivre la réflexion liée à l'utilisation des sites.	En continu